

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Pôle Santé Publique et Santé Environnementale
Service Santé Environnement**CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : A.I. VALS DE SAINTONGE

Prélèvement	00145288	Commune	DOEUIL-SUR-LE-MIGNON
Unité de gestion	0198 - A.I. VALS DE SAINTONGE	Prélevé le	jeudi 11 juillet 2024 à 10h00
Installation	UDI 000080 - R. DE ST-SATURNIN-MIGRE	par	J. EECKMAN
Point de surveillance	0000000137 CENTRE BOURG	Motif	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	ROBINET ÉVIER SECRÉTARIAT MAIRIE	Type d'eau	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'air	22,4 °C			
Température de l'eau	23,4 °C		25	
pH	8,0 unité pH		de 6,5 à 9	
Chlore libre	<0,05 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,15 mg(Cl ₂)/L			

Type de l'analyse : D1Sp Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701
Code SISE de l'analyse : 00145237 Référence laboratoire : 24071005840701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	48 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	65 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Odeur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Saveur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Turbidité néphélométrique	<0,2 NFU		2	
Couleur (qualitatif)	0 SANS OBJET			
Aspect (qualitatif)	0 SANS OBJET			
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,0 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	523 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
Nitrates (en NO ₃)	16 mg/L	50		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00145288)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Le jour du prélèvement il a été noté l'absence de désinfectant. Il est impératif de maintenir un taux de chlore au moins égal à 0,1 mg/l pour garantir à l'eau sa potabilité et ainsi éviter tout risque pour la santé de ses consommateurs.

La Rochelle, le 19 juillet 2024

Le Directeur de la délégation départementale

Laurent FLAMENT